

lendemain matin. Mais les organisateurs du banquet ayant contremandé la manifestation et les journaux de l'opposition conseillant de s'abstenir, le gouvernement pensa qu'il était inutile d'exécuter les mesures résolues; il craignit même qu'un grand déploiement de troupes n'accrût l'agitation au lieu de la calmer. En conséquence, ordre fut donné à l'armée, pendant la nuit, de ne pas bouger.

Le 22 février, M. Barrot et ses partisans étaient d'avis que le gouvernement, en forçant l'opposition à se retirer, « lui avait épargné un complet fiasco. » Le roi, de son côté, félicitait chaudement ses conseillers: « L'affaire tourne à merveille, leur dit-il... Quand je pense que beaucoup de nos amis voulaient qu'on cédât (13)! »

Cependant des attroupements s'étaient formés sur la place de la Concorde. Une bande d'étudiants et d'ouvriers envahit même, le matin, la Chambre des Députés; elle n'y trouva personne, et se retira avant l'arrivée des dragons qu'on était allé chercher à la caserne du quai d'Orsay. A leur arrivée au Palais Bourbon, les députés de l'opposition, pour n'avoir pas l'air de reculer complètement, proposèrent de mettre en accusation le ministère. Ils eurent peu de succès. D'après M. Dufaure, qui se plaçait au point de vue du droit, « c'était dans le cas où le cabinet aurait laissé faire le banquet qu'il aurait mérité d'être mis en accusation. » D'après M. Thiers, qui ne considérait que l'utilité, « on se méprenait tout à fait sur l'état des esprits; tout était fini, complètement fini, et l'opposition n'avait plus qu'à subir sa défaite. » Quoi qu'il en soit, l'examen de la proposition fut fixé au surlendemain (14).

---

(13) P. 422.

(14) P. 426, 427.